

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 23 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CD/2017/050 - 470 - Accueil des enfants en établissements
Proposition de mise en œuvre, à titre expérimental, d'une nouvelle offre de 40 places de mise à l'abri mère-enfant, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et d'approbation du projet de convention y afférant

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de mettre en œuvre à titre expérimental une offre de 40 places de mise à l'abri mère-enfant ;
- approuve les termes du projet de convention cadre à conclure avec l'Etat, joint à la présente délibération, pour la création de 40 places de mise à l'abri mères-enfants au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- approuve les termes du projet de convention de partenariat à conclure avec l'Association Home Protestant, joint à la présente délibération précisant les modalités de mise en œuvre attendues ;
- autorise le président du Conseil Départemental à signer la convention cadre à conclure avec l'Etat et la convention de partenariat à conclure avec l'association Home Protestant ;
- décide que pour l'année 2017, l'engagement financier s'élèvera à 41 416 €.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171023-lmc1112355-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 25/10/17